

Loi sur les corporations
STATUTS CONSTITUTIFS MIS À JOUR
(corporation avec capital-actions)



1. Dénomination sociale

2. Adresse complète du bureau enregistré (inclure le code postal)

3. Nombre (ou nombre minimal et maximal) d'administrateurs

4. Administrateurs

Nom complet

Adresse complète

5. Catégories et tout nombre maximal d'actions que la corporation est autorisée à émettre

6. Droits, privilèges, restrictions et conditions dont les actions sont assorties, s'il y a lieu

7. Restrictions au transfert des actions, s'il y a lieu

8. Limites imposées quant à l'entreprise que la corporation peut exercer, s'il y a lieu

9. Autres dispositions, s'il y a lieu

Les statuts constitutifs mis à jour, dont les dispositions correspondent essentiellement à celles des statuts constitutifs modifiés, remplacent les statuts constitutifs originaux.

Date	Signature	Poste

Formule 17